



11 juillet 2024

Remise de contenants d'échantillons biologiques aux prélèvements

Voici une note de service émise ce jour par M. Serge Garneau, directeur adjoint des services de santé généraux, DSISP, CIUSSS de la Capitale Nationale (CN) s'adressant à tous les prescripteurs.

Certains usagers se présentent à l'un des sites de prélèvements du CIUSSS-CN en y apportant leurs échantillons de liquide biologique, dont les contenants ont été remis par le prescripteur (œuvrant en GMF, pharmacie, ou clinique externe de l'IUCPQ-UL ou du CHU de Québec-UL). Nous constatons régulièrement plusieurs anomalies lors de la réception de ces échantillons :

- Mauvais contenant remis en lien avec l'examen prescrit;
- Contenant présentant une date de péremption échue;
- Mauvaise ou aucune identification sur le contenant lors de la remise à l'usager;
- Conservation inadéquate de l'échantillon;
- Consignes concernant les procédures à suivre pour effectuer les prélèvements et les conserver non transmises à l'usager.

L'ensemble des éléments ci-haut mentionnés a un impact direct sur le traitement des résultats requis et engendre un délai dans votre suivi auprès de l'usager. De plus, l'usager doit parfois effectuer à nouveau les prélèvements selon les standards requis et cela amène de l'incompréhension et du mécontentement de sa part.

Afin de favoriser les meilleures pratiques et d'éviter une reprise de prélèvement par l'usager, il est **demandé de ne pas lui remettre de contenants, mais uniquement la prescription**. Informez celui-ci qu'il doit prendre un rendez-vous pour que nous puissions bien l'accompagner dans les directives à suivre que nécessitent ces examens particuliers.

Pour prendre rendez-vous, veuillez diriger l'usager vers le site web [Portail \(clicsante.ca\)](https://clicsante.ca) ou vers la centrale de rendez-vous au **418-628-6808**.

Merci de votre collaboration.